



OPECOM

**ORGANISATION PATRONALE DES ENTREPRENEURS
DE LA CONSTRUCTION DU MALI**

**DISCOURS DU PRESIDENT DE L'OPECOM A LA 11^{ème} ASSEMBLEE GENERALE
D'INFORMATION LE SAMEDI 19 JUIN 2021 DANS LA SALLE DE CONFERENCE DU
GOUVERNORAT DU DISTRICT DE BAMAKO**

Monsieur le Maire de la Commune IV du District de Bamako ;

Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures ;

**Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de
l'Aménagement du Territoire et de la Population représentant le Ministre;**

Messieurs les Consuls Accrédités au Mali ;

**Mesdames et Messieurs les membres des Cabinets Ministériels, les Directeurs Nationaux,
Général des Services Techniques, de l'Institut de Formation, des Chefs d'Agences du Ministère
des transports et des Infrastructures, et du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines,
de l'Aménagement du Territoire et de la Population ;**

**Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations et des Organisations Professionnelles du
BTP ;**

**Monsieur le représentant de l'Autorité de régulation des marchés publics et des Délégations de
service Public ;**

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Services des Impôts ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Banques et Établissements Financiers ;

Monsieur le représentant du FAFPA ;

Monsieur le Président du GPAC ;

Madame la présidente de la FENACOM ;

Messieurs les Présidents régionaux de l'OPECOM ;

Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprise de la construction ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs, en vos Rangs et Grades, tout Protocole Respecté

Au nom de l'Organisation Patronale des Entrepreneurs de la Construction du Mali, je vous souhaite la bienvenue à cette 11^{ème} Assemblée Générale Statutaire de notre organisation et la présence de chacun d'entre vous, témoigne de l'intérêt et du soutien que vous portez aux objectifs de notre organisation. Nous vous en remercions.

Dans quelques mois, notre organisation fêtera ses cinquante (50) ans. C'est l'occasion pour moi de rendre un hommage mérité à tous mes prédécesseurs, de Mahamane M'Bodji TOURE (Sud Sahara Travaux), à Ismaël Diallo (EGENEB) et à tous les autres. Qu'ils trouvent ici, l'expression de notre meilleure reconnaissance.

Notre présente assemblée générale a pour but, de faire le bilan des activités menées durant l'année 2020, en indiquant les ressources financières et l'utilisation qui en a été faite. Ce rapport sur lequel vous aurez à vous prononcer, a été transmis à tous les adhérents, et au modérateur plusieurs jours avant la présente Assemblée Générale. Il a aussi été transmis à tous les partenaires afin qu'ils puissent se faire leur propre opinion sur notre organisation.

Nos entreprises sont dans un long et pénible cycle de résilience depuis plusieurs années. Les difficiles conditions sécuritaires ont davantage fragilisé nos activités. Nous tenons tout de même, dans l'espoir que demain sera mieux qu'aujourd'hui.

Ce que nous souhaitons c'est deux choses, la troisième qui est la plus difficile est devenue un acquis :

1. des reformes qui puissent rendre nos entreprises opérationnelles dans le cadre d'une régulation maîtrisée ;
2. une volonté politique pour accompagner nos entreprises en leur permettant d'accéder aux marchés.

1. **En ce qui concerne les réformes**, depuis au moins 2017 que la relecture de la loi 93-065 du 15 Septembre 93 a été entamée, nous n'avons pas pu aboutir à un texte consensuel. Cette revendication a été exposée à travers notre mémorandum à l'occasion de la Cérémonie Commémorative de la Journée Mondiale de l'Habitat et des Villes en Octobre 2019 ainsi qu'aux Journées de Réflexion et de Concertation qui ont suivi, organisées par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social de l'époque. Notre précédente Assemblée Générale du 25 Janvier 2020 a rappelé le sujet et l'accompagnement du Ministre des Transports et des Infrastructures a été sollicité lors de la présentation des points d'accompagnement de la Transition en quatre points, le 13 Novembre 2020. Le 05 février 2021, par correspondance N°006/OPECOM/2021 reçue par le MAFUH sous le N°0488, nous avons affirmé notre soutien au Département en charge de l'Habitat, dans le cadre des actions courageuses, entreprises pour la sauvegarde du domaine aéroportuaire et nous avons sollicité une rencontre pour échanger toujours sur la même loi. Force est de reconnaître que ce dossier est sérieusement avancé. Une rencontre a eu lieu récemment le 09 Juin et une autre est programmée pour ce 21 Juin. Ensemble, nous ferons de telle sorte que la loi soit opérationnelle. Il y a lieu de tenir compte des incompatibilités prévues par cette loi d'où l'aspect régulation entre les différents acteurs qui sont : les professions d'Ingénieurs-Conseils, d'Architecte, d'Urbaniste, de Géomètre Expert et particulièrement de promoteur immobilier.

La construction est strictement réservée aux entrepreneurs régulièrement établis. La réalisation de ces milliers de logements sociaux aurait dû impliquer des centaines d'entrepreneurs. Le partage des rôles et des responsabilités est une exigence fondamentale. C'est ainsi que la plupart de ces logements ne sont pas conformes aux règles de l'art et aucun bénéficiaire ne peut y habiter avant d'avoir fait des modifications importantes sans compter le manque à gagner en termes d'impôts et taxes et le chômage des entreprises régulièrement installées.

2. la volonté politique pour accompagner nos entreprises en leur permettant d'accéder aux marchés.

L'existence de l'entreprise est la volonté politique de l'État pour lui permettre d'atteindre certains de

ses objectifs en matière d'emploi et de croissance économique pour le développement du pays. Les BTP et les industries constituent le maillon essentiel du secteur secondaire et un puissant levier de création d'emploi et de richesse nécessaires pour le développement du pays. C'est la même volonté politique qui a créé les différentes structures et les agences d'exécution de travaux dans le cadre des réformes. Au début, il y avait un équilibre entre les nouvelles constructions de routes et l'entretien courant des routes. Le réseau routier de base qui avait un besoin d'entretien de 40 milliards de FCFA il y a une dizaine d'années a besoin aujourd'hui de trois (3) fois plus soit 120 milliards pour seulement 20 milliards de moyens disponibles d'où ces différentes crises successives des routes, surtout pendant l'hivernage sans oublier les récents problèmes des postes de péages pour lesquels nous nous sommes investis à visage découvert pour appuyer le Département des infrastructures. Notre propre crédibilité y dépendait.

Beaucoup d'entreprises qui se sont équipées pour l'entretien ont pratiquement leur matériel dans les garages. Leurs chiffres d'affaires sont devenus négligeables. Nous souhaitons que des moyens conséquents soient investis dans l'entretien routier pour permettre enfin à toutes ces entreprises de voir le bout du tunnel et avoir de belles routes pour le bonheur des usagers sans oublier la possibilité pour l'État de continuer à avoir une masse critique d'entreprises qui pourra au fur et à mesure évoluer sur les travaux neufs. Les critères de qualification doivent être revus et être incitatifs pour favoriser les groupements.

Malgré cette situation, Il y a eu des avancées. L'AGEROUTE programme désormais l'entretien routier pour qu'il soit semestriel comme par le passé. Cela dit, tant et aussi longtemps que l'Autorité routière n'aura pas l'autonomie financière à travers des conventions avec les banques ou une subvention de l'État avant son opérationnalisation, l'entretien routier sera toujours mis en œuvre et ce, pendant l'hivernage avec toutes les conséquences que nous connaissons.

En 2019, lors de la réunion annuelle des services des routes à Sikasso, au sein de la commission chargée de trouver des pistes de financement pour l'entretien routier, notre organisation avait proposé de mettre les assurances en contribution dans le financement de l'entretien routier pour la simple raison que les assurances vivent aussi des routes et le montant de la police d'assurance tous risques est calculé sur la base de 115% du montant des travaux pendant toute la durée des travaux (construction et entretien). Nous réitérons cette proposition.

Certaines des revendications des entreprises des régions du nord sont satisfaites en ce qui concerne l'acquisition des DAO. L'AGETIPE vend sur place les dossiers d'appel d'offres et fait sur place l'ouverture des plis mais beaucoup reste à faire au niveau de ces régions en ce qui concerne la délivrance des pièces administratives du fait de l'absence de l'Administration.

3. Le troisième point qui a été un grand acquis, c'est la formation continue.

C'est le lieu de remercier :

Le Département des Transports et des Infrastructures qui, pour garantir la qualité de mise en œuvre des travaux d'entretien et de construction, organise chaque année à travers l'INFP/BTP, des séries de formations gratuites sur des thèmes très variés au personnel de l'administration des routes, au personnel des entreprises et des bureaux de contrôle ;

Le FAFPA (Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage) organise régulièrement des formations dont les thèmes sont choisis par les chefs d'entreprise et qui sont financées à hauteur de 90% par le FAFPA et 10% par l'OPECOM.

L'ARMDS organise régulièrement depuis un certain moment, des formations gratuites pour permettre aux entrepreneurs de s'approprier des règles de la commande publique. Une série de formation est d'ailleurs prévue pour ce lundi et les inscrits sont priés d'y prendre part.

C'est le lieu de remercier les plus hautes Autorités pour les efforts immenses consentis dans l'amélioration de la qualité des ressources humaines de nos entreprises.

En tant que contribuables, comme d'habitude, nous avons aussi invité à cette assemblée générale, les services des impôts pour qu'ils comprennent de près les spécificités des entrepreneurs du BTP dans le cadre d'un dialogue pédagogique. Il y a longtemps que nous avons compris que la plus grosse erreur pour un entrepreneur, c'est de vouloir se cacher aux impôts. Moins on est en activité, plus on a des problèmes avec le fisc. Continuer à nous fournir les pièces fiscales dans cette période difficile pour éviter à ce que les entreprises étrangères ne s'approprient de la totalité des quelques marchés disponibles. Je les remercie pour leur présence.

Je remercie les représentants des groupements professionnels du secteur privé, les ordres professionnels du BTP, le Président du GPAC, de la FENACOM, le professeur de routes M. Mohamed Saliha MAIGA et ancien Directeur de l'INFP/BTP, le Professeur Moussa KANTE, Directeur de l'INFP/BTP, pour leur participation de haut niveau à cette assemblée générale de l'OPECOM.

Je salue la présence à nos côtés du Président Mamadou Sinsy Coulibaly qui, malgré la crise au sein de la faïtière du secteur privé, fait tout son possible pour convaincre les investisseurs et les partenaires dans l'accompagnement de notre pays.

Je remercie Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures Madame DEMBELE Madina SISSOKO qui a bien voulu présider cet événement avec Monsieur le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population Monsieur Bréhima KAMENA.

Je remercie mes collègues Yaya DIAKITE, Consul Honoraire de Serbie et Aly SAYEGH, Consul Honoraire de Roumanie qui depuis plusieurs années nous honorent de leurs présences à nos Assemblées Générales.

Chers collègues chefs d'entreprises,

Nous avons relevé aujourd'hui le défi de la mobilisation et avec la même détermination, nous allons relever tous les autres défis ; le défi de la paix par l'emploi, le défi de la qualité, le respect des engagements. Je comprends votre impatience mais ensemble, nous atteindrons nos objectifs.

Je salue chacun pour les efforts qu'il a fournis pour nous permettre d'être là où nous sommes et je souhaite que notre secteur soit un secteur d'opportunités pour tous, dans lequel le sérieux de chacun fera la différence.

JE VOUS REMERCIE

Le Président de l'OPECOM

Boubacar H. DIALLO